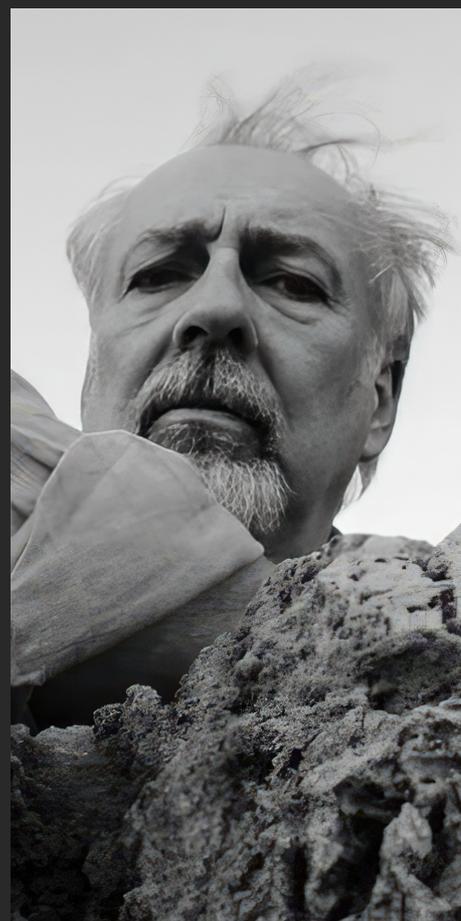


Exposition



Acheter une Oeuvre



C L A U D E
P H I L I P P E
N O L I N
2023

UN JOUR NOUS SERONS LIBRES

EXPOSITION - SALON DES INCONNUS 2023

Un jour nous serons libres

Et si nous nous étions trompés? Si la Liberté n'était surtout pas ce but que nous nous étions fixé ou tel idéal que nous devons atteindre; Et si la prison la plus pernicieuse, c'était d'abord celle de notre propre esprit; Que la Liberté, c'était simplement ce chemin, celui-là même que nous nous proposons d'emprunter



INCONNU

Tous ces grands arbres qu'on a contraints à croître dans un espace trop restreint ou dont on a rétréci l'espace au fil de l'urbanisation du territoire et qui, malgré les blessures reçues, les déformations et les contorsions qu'ils se sont infligées eux-mêmes ont entrepris une longue lutte pour surmonter les obstacles

une lutte où chaque centimètre de fer ou de pavé doit être gagné au prix d'un effort hors de notre compréhension. on imagine mal la patience des arbres. Et comment ne pas faire le lien avec l'histoire de cette humanité qui s'entête depuis des millénaires à se libérer de l'ignorance, de la peur et de la domination des puissants. Cette humanité qui n'en finit plus de se dégager de sa gangue.

Combien d'hommes et de femmes continuent encore aujourd'hui de payer le prix fort, à sacrifier leur confort, leur liberté, et même parfois, leur vie pour conquérir ou reconquérir leurs droits, leur dignité et leurs libertés? Cette quête est une longue marche, débutée à l'aube des temps, où devant l'intolérable, des individus ont eu ce bref aperçu du rôle historique qu'ils devaient et qu'ils ont accepté d'assumer. l'histoire ne retient le nom que des plus célèbres, celui des victorieux, rarement celui des ceux et celles qui ont été écrasés, mutilés ou assassinés. Pourtant, ils sont légion, ces hommes et ces femmes à avoir osé et à oser encore aujourd'hui se tenir debout alors qu'on leur a assigné l'ordre de s'asseoir. Et nous qui rechignons de devoir les accueillir ici lorsque leur existence est menacée là-bas. En espérant que ces images sauront parler pour ces gens auprès de ceux et celles qui acceptent d'être les commanditaires sinon les complices des despotes et des tortionnaires de ce monde, croyant encore qu'ils seront toujours à l'abri dans leurs tours d'ivoire, derrière les portes closes des ministères et des conseils d'administration

DÉMARCHE DE L'ARTISTE L'ENGAGEMENT SOCIAL

Cette démarche se base sur une vieille passion développée pour certains arbres en milieu urbain ainsi que sur des réflexions personnelles au sujet des droits et libertés. Ces réflexions sont issues d'un acte de censure dont une œuvre personnelle a été sujet en 1979. Cette œuvre, une installation de bande dessinée en grand format, anticipait les méfaits de la continentalisation de l'économie nord-américaine (la future mondialisation néolibérale) et appelait à l'action citoyenne. Les tentatives pour défendre l'œuvre se sont soldées par le détournement de son sens. Oblitéré par l'acte de censure, aux yeux du public, son propos passait maintenant inaperçu. L'installation est devenue un exemple type d'œuvre d'art victime de la censure.

Par la suite, l'œuvre a été présentée lors d'une exposition de la ligue des droits et libertés à la Galerie Médiart puis à un congrès de la CSN à l'hôtel Sheraton Mont-royal. À la suite de cet événement, j'entrepris de tourner un documentaire vidéo brochant le portrait de la censure dans le domaine des arts visuels de cette époque. Malheureusement, le document n'a jamais été terminé. Mais j'avais tout de même amorcé une réflexion sur les arts, les droits et les libertés; une réflexion qui allait se poursuivre durant plusieurs décennies. Il me restait à faire le plus difficile : lier ma pratique artistique à mon engagement social. si cela semblait facile à dire, il en allait autrement pour ce qui est de le réaliser dans le respect du langage plastique.



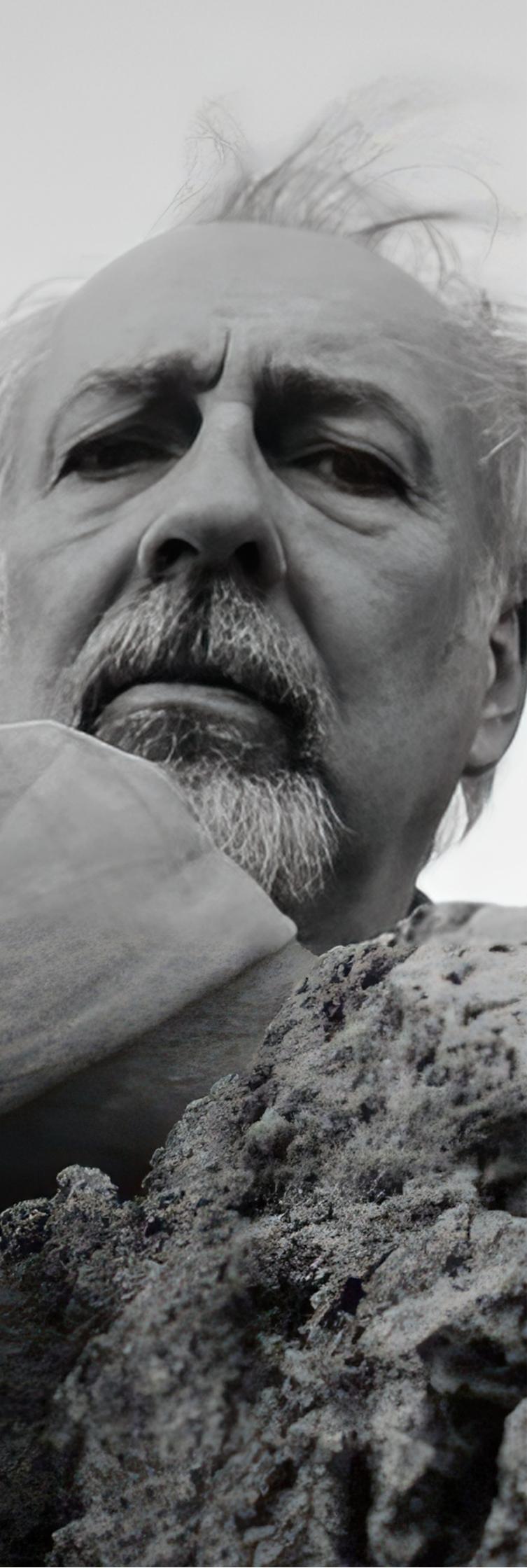


D É M A R C H E D E L ' A R T I S T E

ET LES ARBRES

Dans les années 70, j'étais résolument engagé dans ce mouvement qu'on appelait l'art engagé socialement et celui de l'art sociologique. Par ma pratique et mon discours, je participais à l'avancement de la réflexion et de la théorie en confrontant mes idées et mes valeurs à celles des autres. Pour moi, l'art était et reste encore aujourd'hui, un outil de transformation de la société. Refusant que l'art serve bêtement d'outil de propagande pour les idéologies politiques quelles qu'elles soient, je me rangeais plutôt du côté des artistes qui tentaient de questionner, d'éveiller la conscience du public face aux injustices, aux difficiles choix sociaux ou à de nouveaux concepts philosophiques et cosmologiques. Mais, à la suite de la censure de mon œuvre, un questionnement s'imposait à moi. Est-ce que ma pratique respectait vraiment le langage plastique puisque j'utilisais davantage le langage littéraire dans mes œuvres? À cette époque, j'ai été incapable de résoudre ce problème épineux dans ma pratique et j'ai été embarrassé au point de cesser presque toute production artistique durant près de dix ans

Depuis mon adolescence, j'étais fasciné par ces gros arbres qui semblaient avaler les clôtures des parterres devant nos maisons. J'étais aussi émerveillé par la ténacité de la vie qui se fraie un chemin malgré les obstacles, malgré le béton et le pavé. Tout ce qu'on ne faisait pas subir aux végétaux qui osent croître en ville afin de les soumettre aux plans des urbanistes et des promoteurs immobiliers... Lors de mes vacances à l'été 2009, j'ai fait une première série de clichés. Dès les premières images, le lien avec la torture, l'emprisonnement, la persévérance, la résistance et les droits et libertés s'est imposé à moi avec force. J'ai eu envie de présenter ces images au public. J'ai donc entrepris de réaliser ce projet qui me permettait enfin de réussir la jonction entre ma pratique artistique et mon engagement social. Le projet d'exposition « un jour, nous serons libres... » était né



OBJECTIFS DE L'ARTISTE :

Trop souvent, les documents qui témoignent de la torture, de l'emprisonnement et de la souffrance sont insupportables aux yeux d'une grande part de la population. On aurait tort de dire qu'ils sont indifférents. C'est que la vue des cicatrices, des corps déchiquetés leur est insupportable. Mais il peut être plus facile parfois de laisser l'imagination des individus faire le travail en associant des images qui pourraient être anodines à ces dures réalités. Orienté par des textes et des titres déclencheurs, le pouvoir évocateur des images possède le potentiel d'amener le spectateur à prendre conscience de celles-ci

CES CADAVRES DONT LES MAINS FIGÉES
AGRIPPAIENT ENCORE LE GRILLAGE DE LA

CLÔTURE

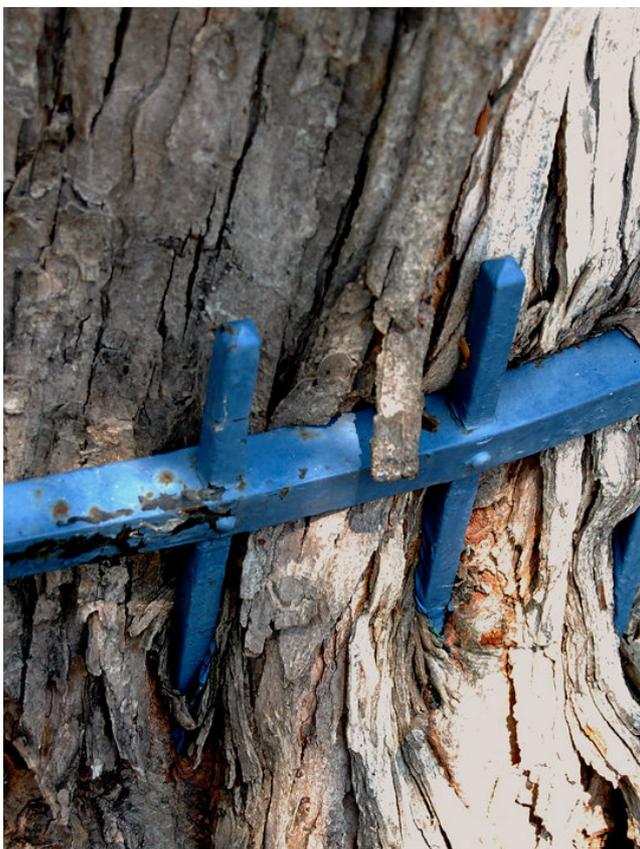
Pour le simple motif de leur différence, ils avaient été massacrés le long d'une grande clôture coiffée de barbeles et leurs corps ensanglantés gisaient encore là. Sous le regard des gardes en uniforme, leurs bourreaux, les villageois des alentours venaient reconnaître les leurs, voir ces cadavres entourés de nuées de mouches, dont les mains agrippaient encore le grillage de la clôture. L'odeur était insoutenable, la vision, un cauchemar...





L'HOMMAGE À NELLY ARCAND

À la mémoire de Nelly Arcan, prisonnière de l'image
qu'on se fait encore du corps de la femme



À PEINE DES VESTIGES D'UN RÊVE PERDU

Derrière la clôture, ils nous regardaient, appuyés à la
broche rouillée, s'agrippant pesamment aux poteaux.
Dans leurs yeux, on ne voyait plus grand espoir, à peine
les vestiges d'un rêve perdu. Les leurs avaient été
abandonnés pas tous nos gouvernements, ceux-là
mêmes qui préten daient être un rempart contre la
tyrannie.





L'HOMMAGE À STEVE BIKO

À la mémoire de Steve Biko, emprisonné, torturé et
assassiné dans les prisons de l'Apartheid



DES CORPS ÉVENTRÉS



LE TROU

MARQUÉS PAR LE FER

Les fers qui les retenaient au fond des cales, tout au long du voyage qui les avait amenés ici en Amérique, leur avaient occasionné de telles blessures que plusieurs en présentaient encore les marques soixante ans plus tard



MARQUÉS PAR LE FER



MARQUÉS DANS LEURS CHAIRS

Et cela avait duré des heures et des jours, il en avait perdu le compte. Sa conscience tentait de fuir, mais la douleur la rivait à cette chaire brisée, tordue. Ce corps qui n'était plus que souffrance. Qu'espéraient-ils réellement de lui? Qu'il avoue tels ou tels crimes? Il ne le savait pas ou ne le savait plus. Mais cela leur importait peu, il fallait qu'il serve d'exemple pour tous ceux et celles qui auraient voulu suivre ses pas



UNE DÉFINITION DE LA LIBERTÉ



« La liberté, n'est-ce pas la faculté universelle que nous avons tous de savoir, de penser, de décider et d'agir? N'inclue t'elle pas que notre capacité d'assumer les responsabilités qui en découlent, sans autres contraintes ou limites que celles qui sont dictées par nos capacités individuelles et collectives, celles qui sont imposées par la réciprocité des droits et des libertés, dans les limites fixées par notre univers et de la connaissance que nous en avons? »

L'essentielle universalité des libertés

Si nous acceptons qu'un seul individu soit, de façon anormale, illégitime, et immorale, privé de ses droits et de ses libertés, n'est-ce pas parce qu'alors, nous ne considérons plus nos droits et nos libertés que comme de simples privilèges? Les droits et les libertés ne peuvent donc qu'être universels..

Est-ce un Droit ou une Liberté?

Qu'est-ce qui distingue ces deux termes? La liberté est conférée à l'être conscient par son libre arbitre. C'est notre condition d'humain qui fait de nous des êtres libres. Le droit désigne plutôt la possibilité de faire ou d'exiger ce qui est permis par la loi ou l'autorité. C'est notre appartenance à une société qui détermine nos droits. ils varient selon la société, c'est-à-dire la richesse de celle-ci, son savoir, son niveau technologique et son environnement. La société se doit donc d'œuvrer à faire reculer pour tous ses citoyens les limites de temps, d'espace et de ressources qui peuvent encore restreindre leurs libertés

Le privilège

C'est une autorisation, un droit accordé exceptionnellement à un individu, sur la base de critères objectifs ou arbitraires, afin de lui permettre de bénéficier de droits ou d'avantages non accessibles à l'ensemble des membres de sa communauté. L'individu doit détenir une qualité, une compétence ou un savoir particulier pour bénéficier d'un savoir, d'un service, d'une ressource ou d'une technologie dont l'accès est restreint en raison de sa rareté, des compétences requises ou du danger potentiel à l'usage. Le privilège est inacceptable s'il est obtenu de façon arbitraire en échange d'une soumission morale, d'une contribution ou d'une complicité. Le privilège peut être acceptable s'il est accordé de façon équitable sur la base de critères objectifs lorsque, par exemple, un individu fait preuve de disponibilités, de compétences ou de capacités particulières utiles à la société. l'exercice de ce privilège par tel individu doit profiter à l'ensemble de la société. son utilisation comme son attribution sont normalement encadrées par des balises claires et socialement acceptables.

Claude Philippe Nolin

Le Legs

Changer le monde

avant qu'il ne soit trop tard...

isbn 978-2-9815550-0-7



Claude Philippe Nolin

L'art est un média de masse

La théorie médiatique de l'art



Éditions

C. P. Nolin, productions graphiques et culturelles

Je me suis réveillé
cette nuit-là...

Claude Philippe Nolin

Éditions C.P. Nolin, productions graphiques et culturelles

ÉLITISME

Une société, un individu ou un groupe d'individus (et leurs projets) est élitiste, ségrégationniste et dominateur lorsque les droits et les libertés dont il jouit sont déniés avec son assentiment et d'une façon anormale, illégitime, et amoral à d'autres individus ou groupes d'individus. De même, s'il s'accorde une certaine licence au mépris de l'équité, du droit et de la justice. Nous pouvons qualifier de progressiste une société, une organisation ou une personne (et leurs projets) lorsqu'elle aspire à faire évoluer la société, c'est-à-dire l'ensemble des individus qui la composent, dans ce qu'ils sont (leur Être), ce qu'ils connaissent (leur savoir) et ce qu'ils possèdent (leur avoir)

PROGRESSISME
CONTRE



Liberté

Siècle après siècle, des hommes et des femmes ont sacrifié leur vie pour elle. Des peuples entiers ont subi d'incroyables souffrances dans le seul espoir de l'entrevoir. Car, voyez-vous, la Liberté ne s'acquiert vraiment que par un acte de volonté. Car si un jour on vous l'accorde, on pourra également vous la reprendre. Pour en faire le privilège des voleurs. Alors, affranchissons-nous de nos maîtres et de nos dieux. Et d'une volonté universelle, mutuelle et réciproque, proclamons nos libertés et exigeons nos droits. Apprenons à nos enfants quels sacrifices ils auront coûtés, quels rêves ils auront animés. Et quels sacrifices seront exigés d'eux pour pouvoir atteindre ce rêve et vivre enfin libres. D'affronter l'univers et le néant sans béquille ni tuteur, sans mirage ni illusion

Artiste concerné par la condition humaine, Claude Philippe Nolin est animé par un sentiment d'urgence vis-à-vis de la survie de l'humanité. Pour lui, l'art est un outil de transformation de la société.

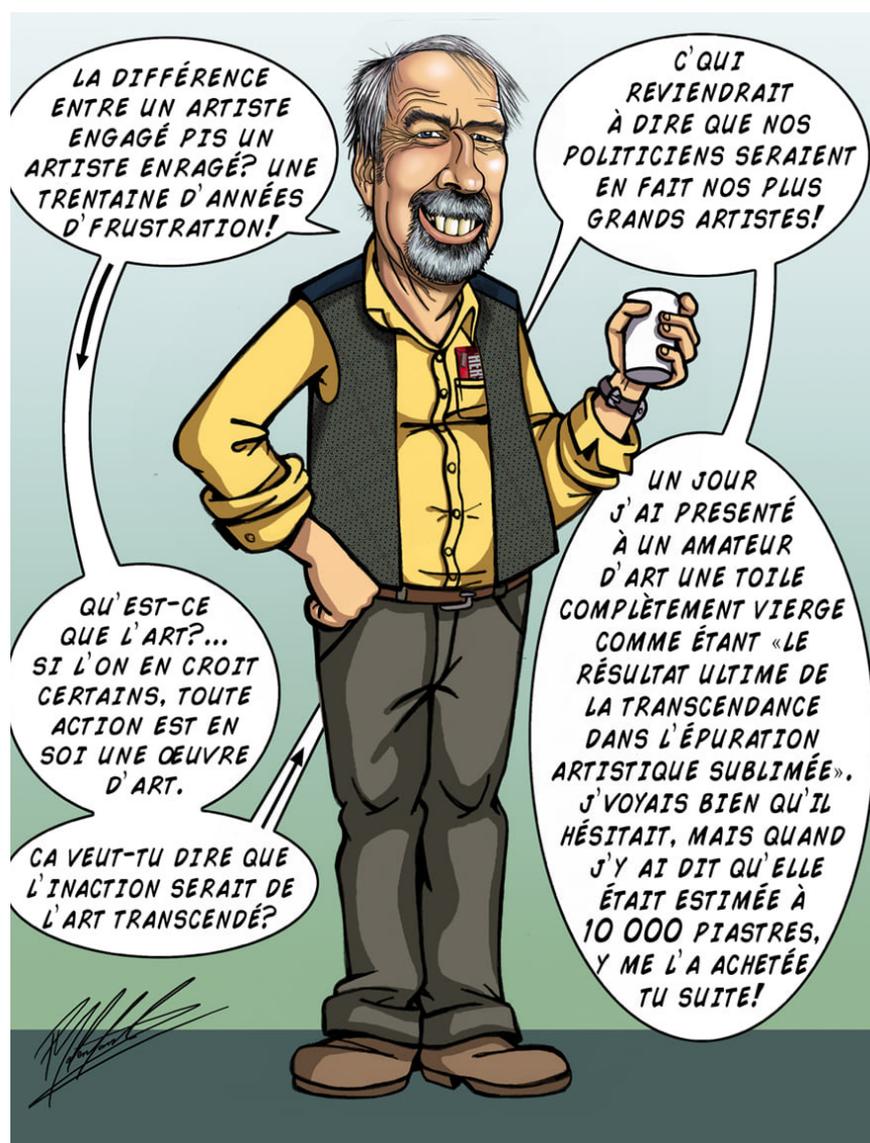
Par sa pratique et son discours, il participe dans les années 70 à l'avancement de la réflexion et de la théorie en confrontant ses idées et ses valeurs à celles d'autres artistes et d'autres théoriciens. Mais, refusant que l'art serve d'outil de propagande pour les idéologies politiques quel qu'elles soient, il se range plutôt du côté des artistes qui tentent de questionner, d'éveiller les citoyens face aux injustices, aux difficiles choix sociaux ou à de nouveaux concepts philosophiques et cosmologiques.

Claude Philippe s'interroge sur sa pratique. Est-ce qu'elle respecte vraiment le langage plastique s'il utilise davantage le langage littéraire que les langages plastique et visuel ? Cette réflexion sur s'élargie bientôt pour embrasser les questions du droit d'expression, des droits et libertés, de la stratification idéologique de l'espace social et, liées intimement à ces dernières, sur celles de la définition de l'Art et de son rôle social.

Par choix et par cohérence, Claude Philippe Nolin a choisit de privilégier des lieux plus accessibles au grand public pour diffuser son art, là où la rencontre avec le citoyen reste encore possible.

Ainsi, pour illustrer allégoriquement des textes issus sa réflexion personnelle sur les droits et libertés, il présente dans sa dernière exposition de photographies, des arbres envahissant le béton et le fer des clôtures de nos jardins. L'ensemble évoque l'emprisonnement, la torture et l'espoir déçu.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE



Caricature par Patric Malenfant